

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 MARS 2010**

Délibération
n° 2010.03.063

**Zone industrielle n°3
à L'Isle d'Espagnac -
Pôle Mécanique -
Bâtiment n°7 : vente
à la société
MECANIQUE
INDUSTRIELLE
CHARENTAISE**

LE VINGT CINQ MARS DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 mars 2010**

Secrétaire de séance : Madeleine LABIE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Véronique DAVY à Rachid RAHMANI, Nadine GUILLET à Annette FEUILLADE-MASSON, Robert JABOUILLE à François NEBOUT, Dominique LASNIER à Joël LACHAUD, Cyrille NICOLAS à Alain PIAUD, Philippe RICHARD à Marie-Noëlle DEBILY, Frédéric SARDIN à Véronique MAUSSET

Excusé(s) représenté(s) :

Yves BRION par Djillali MERIOUA, Simon DEFORGE par Véronique MAUSSET, Catherine PEREZ par Nicolas DENIS

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Françoise LAMANT

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER -
IMMOBILIER

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**ZONE INDUSTRIELLE N°3 A L'ISLE D'ESPAGNAC - POLE MECANIQUE - BATIMENT N°7 :
VENTE A LA SOCIETE MECANIQUE INDUSTRIELLE CHARENTAISE**

La société MECANIQUE INDUSTRIELLE CHARENTAISE est spécialisée dans l'usinage mécanique. Le bâtiment qu'elle occupe est situé dans la zone industrielle n°3 au 35 boulevard Salvador Allende à L'Isle d'Espagnac, sur la parcelle section AB n°122, d'une surface d'environ 1 300 m².

Dans le cadre de sa stratégie, l'entreprise nous a fait part de son intérêt d'acquérir le bâtiment occupé.

La vente du bâtiment pourrait se faire sur la base d'un prix fixé à 300 000 € HT. Pour mémoire, la valeur domaniale établie en novembre 2008 est de 220 000 € HT.

La valeur d'actif est de 213 360,87 € HT, la plus-value constatée est de 86 639,13 € HT.

Vu l'avis du Service du Domaine,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 19 janvier 2010,

Je vous propose :

D'APPROUVER la cession à la société MECANIQUE INDUSTRIELLE CHARENTAISE ou à toute société intervenant pour son compte dans le cadre de ce projet, du bâtiment n°7 localisé sur la parcelle AB122, en cours de division, les frais associés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur.

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer les actes à venir.

D'INSCRIRE la recette au budget annexe développement économique - article 775 et de constater les opérations d'ordre nécessaires à la sortie de l'actif du patrimoine du GrandAngoulême.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

02 avril 2010

Affiché le :

02 avril 2010